Envoyé en préfecture le 26/07/2021 Reçu en préfecture le 26/07/2021

Affiché le

ID: 062-216204479-20210721-2021072102-DE



DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'HESDIN SÉANCE DU 21 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt et un du mois de juillet à dix-neuf heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune de HESDIN, sous la présidence de Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX, Maire, dûment convoqués le treize juillet deux mil vingt et un.

Date de convocation du Conseil municipal : 13 juillet 2021.

<u>Présents</u>: Mesdames et Messieurs Nathalie BEDHOM, Claudia CERRATO, Philippe COACHE, Corinne CODEVELLE, Matthieu DEMONCHEAUX, Laurence DUPIRE, Philippe DURIER, Véronique FIOLET, Henryanne GRESSIER, Stéphane LAGACHE, Emmanuelle PIERROT, Sylvie PLE, Dominique POITEAUX, Marco PUAUX, Benoît ROYER.

<u>Absents excusés</u>: Messieurs Christian CLEMENT, Bernard GUILBERT, Guy REGNIER et Renaud VAHE.

Procurations: M. Bernard GUILBERT à Mme Véronique FIOLET,

M. Guy REGNIER à M. Matthieu DEMONCHEAUX, M. Renaud VAHE à Mme Emmanuelle PIERROT.

Absent non excusé : Néant

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 18 (15 présents et 3 procurations)

Le secrétariat est assuré par Monsieur Benoît ROYER

Début de séance : 19h30 Fin de séance : 20h09



Envoyé en préfecture le 26/07/2021 Reçu en préfecture le 26/07/2021

Affiché le

ID: 062-216204479-20210721-2021072102-DE

Objet: Décisions modificatives budgétaires

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'acquisition de porte-vélos qui seront installés aux abords de la Mairie, mais aussi de nouvelles bornes et potelets et d'un complément de tables pour la salle du conseil.

Monsieur le Maire rappelle également l'intervention de l'Agence Paris Architectes dans le cadre de la demande de permis de construire pour un abri de jardin et un préau au niveau de la Maison du Père Brassart.

Pour cela il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits en dépenses comme suit :

DM 4

Crédits à réduire en dépenses								
Sens	Section	Chapitre	Article	Objet	Montant			
Dépenses	Investissement	21	2132	Immeubles de rapport	-9 120,81€			
Crédits à ouvrir en dépenses								
Sens	Section	Chapitre	Article	Objet	V- Z-			
Dépenses	Investissement	20	2031	Frais d'études	+2 400,00€			
Dépenses	Investissement	21	2184	Mobilier	+1 727,04€			
Dépenses	Investissement	21	2188	Autres immobilisations corporelles	+4 993,77€			

Enfin, Monsieur le Trésorier nous demande de prendre une décision modificative budgétaire concernant la publication officielle du marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration du Patrimoine, comme suit :

DM 5

2141 2					
		Crédit	s à réduire	en dépenses	
Sens	Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
Dépenses	Investissement	23	2313	Constructions	-1 080,00€
		Crédi	ts à ouvrir e	en dépenses	
Sens	Section	Chapitre	Article	Objet	
Dépenses	Investissement	20	2033	Frais d'insertion	+1 080,00€

Envoyé en préfecture le 26/07/2021 Reçu en préfecture le 26/07/2021

Affiché le

ID: 062-216204479-20210721-2021072102-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide :

- D'APPROUVER ces décisions budgétaires,
- DE CHARGER Monsieur le Maire de veiller à la bonne exécution de la délibération.

Pour: 18 Contre: 0 Abstention: 0

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré le vingt et un juillet deux mil vingt et un.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Matthieu DEMONQHEAUX.

